



1 minute pour les jeunes

Révision de la loi sur l'alcool: pour une politique cohérente envers les jeunes

Lors de la Session de printemps, le Conseil des Etats débute ses travaux sur la révision totale de la loi sur l'alcool (12.020) dont un des buts majeurs est de mieux protéger la jeunesse contre les méfaits liés à la consommation d'alcool. Sans encore se prononcer dans le détail sur les mesures de protection proposées par cette révision, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) appelle à mettre sur pied une politique cohérente vis-à-vis des jeunes.

En effet, même si des mesures restreignant l'accès ou réduisant l'attractivité de l'alcool peuvent s'avérer utiles et nécessaires, elles ne vont pas à elles seules résoudre durablement l'ensemble des problèmes. Tout simplement parce que les interdictions sont bien vite contournées, par les jeunes eux-mêmes ou par des offres qui s'infiltreront dans les failles des nouvelles réglementations. Par conséquent, une politique cohérente en matière d'alcool ou d'autres dépendances doit aussi habiliter les jeunes à développer des compétences face aux risques liés à la consommation d'alcool et leur laisser suffisamment d'espaces de liberté pour développer leur sens des responsabilités. Car si la société attend un comportement responsable de la part des jeunes, elle doit leur donner les moyens de l'acquérir.

La CFEJ rappelle aussi que les jeunes ne doivent pas servir de boucs-émissaires de l'ensemble des consommations problématiques d'alcool, qui dépassent largement ce groupe cible.

En bref, si les interdictions ou restrictions permettent de lutter contre certains excès, une politique de prévention et de promotion axée sur le développement des compétences des jeunes et la prise de responsabilités est nécessaire pour faire face sur le long terme à la mouvance des produits dangereux ou induisant une dépendance. La CFEJ vous invite à introduire la dimension de la promotion des compétences dans la révision de la loi sur l'alcool pour que cette loi totalement révisée traduise une politique cohérente à l'égard des jeunes.